



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE REIMS

INSTITUT DE FORMATION AIDES-SOIGNANT(ES)

INSTITUT REGIONAL DE FORMATION

RESULTATS SELECTION

Rentrée janvier 2023

Attention ! Tous les candidats classés sur la liste principale doivent confirmer par écrit leur souhait d'entrer en formation.

Si dans les sept jours (ouvrés) suivant l'affichage des résultats, un candidat classé sur la liste principale n'a pas confirmé par écrit son souhait d'entrer à l'IFAS, il est présumé avoir renoncé à son admission.

Reims, le 1^{er} décembre 2022